



FORMATION CQP ASSISTANT MONITEUR DE VOILE

www.yakapartir.com 06 87 04 02 71



Document YAKAPARTIR

L'intégralité de la formation se déroule sur les voiliers Yakapartir, en navigation, avec d'autres stagiaires : Les formateurs sont seuls juges de la certification, la présence aux stages n'est en aucun cas seule déterminante de la certification. Aucun remboursement n'aura lieu suite à un échec de certification.

PRE-REQUIS (U.C.T.) :

Avant début formation, vérification et collecte des éléments

Avoir 16 ans

✓ Etre licencié à la FFVoile

✓ Les 5 Unités de Compétences Techniques :

✓ UCT1: Niveau 5 Yakapartir/FFVoile croisière grille de progression YAKAPARTIR évaluateur technique habilité par la FFVoile. Capacité à naviguer de façon performante et responsable

Vous pouvez obtenir un niveau 5 dans n'importe quelle école de croisière, dans tous les cas les formateurs yaka, refont une évaluation lors du premier stage « manœuvres et certification » qui fait partie de la formation de moniteur.

Pour acquérir le niveau 5 chez YAKA >

- Contrôle continu chez nous lors des navigations yakaclub + travail personnel impératif ou
- Forfaits « yapukayaler » + travail personnel impératif

Le contrôle se fait sur 5 jours lors du stage « yakavalider » (renforcement et contrôle)

Des dates de certification du niveau 5 sont mises en place sur le calendrier en ligne , l'évaluation se fait au moyen de la grille d'évaluation Yakapartir (www.yakapartir.com 06 87 04 02 71)

Copie lisible de la première page « identité » et de la page de certification (voir PJ), avec la date de certification, le nom, la signature et la structure de l'évaluateur de niveau 5. L'évaluateur devant figurer dans la liste des évaluateurs sur le support évalué

✓ UCT2 : Permis de conduire d'un bateau de plaisance à moteur ou titre de navigation admis en équivalence ou reconnu de niveau supérieur.

Le nom et la photo du candidat sur le permis doivent être clairement lisibles et identifiables. Les brevets professionnels ne sont pas considérés équivalents aux permis mer ou côtier sauf s'ils sont clairement attestés par les Affaires Maritimes comme équivalents. Les attestations de formation de même que les attestations provisoires ne sont pas valables.

✓ UCT3 : Attestation en cours de validité d'une formation aux premiers secours de type PSC1ou AFPS ou PSMER FFVoile ou équivalents, ou certification admise en équivalence ou reconnue supérieure à ce niveau (elles doivent obligatoirement être attestées comme supérieures ou équivalentes par un organisme habilité). –journée civique ou de défense non acceptée-

- ✓ UCT4 : Attestation de capacité à nager **100 mètres avec passage sous un obstacle en surface d'un mètre de long** délivrée par une personne titulaire d'une certification professionnelle ad hoc.

Les attestations sur papier libre ne sont pas acceptées. Cette attestation doit obligatoirement mentionner le nom du candidat, le nom du professionnel qualifié (BEESAN ou équivalent) avec son numéro de diplôme, le cachet de la structure, la date et la mention **attestation de capacité à nager 100 mètres avec passage sous un obstacle en surface d'un mètre de long**.

Seront refusées, les attestations d'aisance aquatique ou toute autre dénomination ne comportant pas le texte ci-dessous, l'absence de numéro de diplôme du BEESAN.

En outre, les candidats doivent fournir :

- ✓ **Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile de moins de 3 mois au jour de l'inscription** (date d'ouverture du livret de formation et de certification).

- ✓ Le règlement de 27 euros à l'ordre de la Fédération Française de Voile.

- **Seront refusés**, les chèques avec une date obsolète ou défaut de signature.

Enfin, il est rappelé que les candidats doivent être licenciés FFVoile à tout moment de la formation et jusqu'à la délivrance du diplôme.

La formation cqp/amv débute sous condition de collecte des 4 uct/

CHRONOLOGIE DE FORMATION/

« Niveau voile et profil du pratiquant » (skipper référent formateur national FFV)	« Sécurité et Animation » (skipper 1)	« Animation et enseignement » (skipper 2)	« Enseignement » (skipper 3)	Enseignement pratique en autonomie sous tutelle du formateur national FFV	Rattrapage et Bilan (skipper référent formateur national FFV)
STAGE 0 5 JOURS	STAGE 1 5 JOURS	STAGE 2 5 JOURS	STAGE 3 5 JOURS	STAGE PRATIQUE 20 JOURS	2 JOURS (15 jours mini d'écart avec stage pratique)
- Manœuvres Niveau 5 - Identifier les personnes embarquées et leurs objectifs - Contrôle, renforcement Niveau 5 Chefs de bord et formateur à bord.	Le futur moniteur observe puis est observé tour à tour par le formateur en situation de Public réel présence du skipper formateur à bord.	Le futur moniteur observe puis est observé tour à tour par le formateur en situation de Public réel présence du skipper formateur à bord.	Le futur moniteur enseigne sous la tutelle et l'observation du formateur qui est à bord. Public réel présence du skipper formateur à bord.	20 jours d'encadrement à la journée et demi-journée auprès des stagiaires YAKAPARTIR en autonomie sous la responsabilité d'un RTQ à terre et/ou sur l'eau et du formateur référent Public réel en autonomie sous tutelle du skipper référent	Nous revenons sur les expériences ayant posé problème, un bilan des formations est effectué, Chefs de bord et formateur à bord.
550€ STAGE OBLIGATOIRE Nous réunissons les futurs moniteurs et chefs de bord. A l'issue de ce stage le formateur FFV décide de la suite de votre formation moniteurs chez yakapartir.	550€ de caution seront remboursés en cas de certification « yaka », et de 20 jours d'encadrement effectifs avec les stagiaires journées et demi-journées yakapartir	550€ de caution seront remboursés en cas de certification « yaka », et de 20 jours d'encadrement effectifs avec les stagiaires journées et demi-journées yakapartir	550€ de caution seront remboursés en cas de certification « yaka », et de 20 jours d'encadrement effectifs avec les stagiaires journées et demi-journées yakapartir	VOTRE ENSEIGNEMENT DE LA VOILE AUPRES DES PRATIQUANTS YAKAPARTIR PEUT FINANCER LES STAGES 1,2 , 3.	Les moniteurs évaluent les chefs de bord et CQP ayant échoué, ils essaient d'analyser et de proposer une régulation adéquate.
FFV Mise en situation UCC 1 c et d + UCC 4 a et d + UCC 6b	Mise en situation UCC1 a et b UCC 3 a et b + UCC 4 b et c UCC 2	Mise en situation UCC 3 c et d	Mise en situation UCC5a, b, c et d	Mise en situation UCC6 a, b et d	Mise en situation UCC6 d'évaluation à responsabilité.
	Certification UCC1	Certification UCC3 et 4	Certification UCC5a, b, c et d	Certification UCC6 a, b et d	Certification UCC2 a, b, c et d + UCC6 c (FFV)

A) 4 stages en compagnie du formateur>

- 1) Stage 0 « YAKAVALIDER, YAKA-IDENTIFIER »
 - Manœuvres niveau 5
 - Identifier les personnes embarquées et leurs objectifs
 - Contrôle et renforcement Niveau 5 et UCC 1 c et d + UCC 4 a et d + UCC 6b (FFV)5jours.
550€ ce stage est obligatoire pour les futurs moniteurs CQP/AMV, nous réunissons les futurs moniteurs et chefs de bord. A l'issue de ce stage le formateur décide de la poursuite de la formation des moniteurs.

- 2) Stage 1 « SECURITE ET ANIMATION» 5 jours : Le futur moniteur observe puis est observé tour à tour par le formateur (550€ de caution seront remboursés en cas de certification chef de bord « yaka », et de 20 jours d'encadrement effectifs avec les stagiaires journées et demi-journées yakapartir)
Certification UCC1 a et b UCC 3 a et b + UCC 4 b et c (FFV)
Etude puis Mise en place UCC 2 a, b, c, d
Certification UCC1

- 3) Stage 2 et 3 :
 - « ANIMATION ET ENSEIGNEMENT» 5 jours ou 5 journées : Le futur moniteur observe puis est observé tour à tour par le formateur (550€ de caution seront remboursés en cas de certification chef de bord « yaka », et de 20 jours d'encadrement effectifs avec les stagiaires journées et demi-journées yakapartir)
UCC 3 c et d (FFV) certification UCC3 et 4

 - « ENSEIGNEMENT » 5 jours : Le futur moniteur enseigne sous la tutelle et l'observation du formateur qui est à bord, selon la chronologie d'enseignement décrite par le formateur (550€ de caution seront remboursés en cas de certification chef de bord « yaka », et de 20 jours d'encadrement effectifs avec les stagiaires journées et demi-journées yakapartir).
Mise en place et certification UCC5a, b, c et d (FFV)

- 4) « PRATIQUE DE L ENSEIGNEMENT » 20 jours d'encadrement à la journée et demi-journée auprès des stagiaires YAKAPARTIR en autonomie sous la responsabilité d'un RTQ à terre et/ou sur l'eau et du formateur référent:
Certification UCC6 a, b et d (FFV)

- 5) STAGE REGULATION ET RATTRAPAGE 2JOURS
Certification UCC2 a, b, c et d + UCC6 c (FFV)

Présentation succincte du PLAN DE FORMATION

(dossier complet consultable au début de la formation)

STAGE 0	5
Grille de progression YAKA.....	6 et 7
STAGE 1	9
Emploi du temps.....	9
Domaine sécurité	10
Journée 1.....	10
Journée 2.....	13
Journée 3.....	16
Journée 4.....	19
Domaine animation	20
Accueil.....	20
Journée 5.....	23
Communiquer.....	23
Annexes, topo sécu yaka, DSI yaka.....	30

STAGES 2 et 3	40
Domaine animation	41
2 Journées A.....	41
Le projet.....	41
La conception de la séance.....	44
Domaine enseignement	48
2 Journées B.....	48
L'apprentissage.....	48
2 Journées C.....	51
La progression.....	52
Intervenir.....	52
2 Journées D.....	54
Evaluer.....	54
2 Journées E.....	57
La régulation.....	57
Annexes.....	60

STAGE PRATIQUE	61
Annexes GRILLE DE CERTIFICATION CQP	64

Documents consultables	70

STAGE 0

Introduction :

Le stage 0 de la formation AMV /yaka est une formation « pratique », elle se fait en situation sur un voilier « yakapartir » en compagnie d'un skipper/moniteur professionnel « yakapartir ».

Objectifs : Renforcement et contrôle du niveau 5. Puis mise en condition pour les manœuvres en solitaire dans le cadre professionnel.

- Contrôle de niveau préalable des 150 critères grille yaka niveau 5.
- Manœuvres de port en sécurité et en solo, anticipation et maîtrise du pas d'Hélice.
- Manœuvres perfectionnement type prise de ri en solo, prise de coffre en solo, Homme à la mer en solo.
- Connaissance et étude du registre de vérification annuel.

Journées 1 à 3 : Renforcement et contrôle du niveau 5

Les futurs chefs de bord seront examinés à tour de rôle sur tous les niveaux de la grille yaka (en annexe). En fonction des conditions météorologiques ils seront tous mis en condition sur chacun des critères de la grille afin de palier à toute lacune :



- En équipage
- En solo
- Avec un équipage « inerte »

Journée 4 et 5 :

- Les futurs chefs de bord étudient les voiliers Yaka, procèdent au contrôle de vérification annuel avec le registre dédié à cet effet, ils étudient les particularités des voiliers qui leur seront confiés.
- Les futurs chefs de bord étudient les outils pour repérer et tenir compte des attentes des pratiquants

NIVEAU4: AUTOQUART				
QUART SEUL, MAITRISE DANS TOUTES CONDITIONS				
SOUS LA RESPONSABILITE SKIPPER PRO.				
		vu	ok	aki
SECURITE	Quart seul de nuit/de jour			
	faire point: gps+rlvt en nav			
	procédures alerte et signalement			
	lecture tous outils météo.			
	Coordination d'équipage			
	Faire topo sécurité			
	faire un avitaillement en quantité			
	Pharmacie connaître produits			
	marée limite			
	sonde pied de pilote, pression, vent			
	Technique sécu.			
	utiliser radar, vhf, radeau, fusées			
TECHNOLOGIQUE	MOTEUR			
	Réamorcer, courroies, impeller			
	démarrer hors clef			
TECHNIQUE VOILE	Prise de Ri solo			
	Adapter surface aux conditions			
	Envoie de spi en équipage			
	prise de coffre solo voile			
	Propulsion voile			
	régler spi			
	Virer solo			
	empanner solo			
	Conduite voile			
	tenir cap/allure tous vents/courants			
	H à la mer en équipage avec chrono			
CONDUITE MOTEUR	manœuvres solo			
	H à la mer en solo			
	manœuvres catway			
	manœuvres avec courant			
SENS MARIN	identifier courant.			
	optimiser distance (cadre, layline)			
	identifier balises, feux, se situer			
	apréhension (1à5)			
	cuisine en mer			

NIVEAU5: CHEF DE BORD ET YAPUKAYALER				
CHEF DE BORD ET YAPUKAYALER				
		vu	ok	aki
SECURITE	Nav Estime de Rf à Cc ET Cc à Rf			
	gestion d'équipage/coordination			
	gestion de crise			
	feu, évacuation. CROSS			
	fuite, gros temps, capes			
	Avaries/solutions			
TECHNOLOGIQUE	circuit de barre			
	les circuits moteur/vidange			
	circuit élec. (puissance)			
	Aides électronique (radar,AIS,ASN...)			
	graisser winch			
TECHNIQUE VOILE	Prise de Ri solo chronométrée			
	Affaler toutes voiles solo			
	Propulsion voile			
	spi en solo (facultatif)			
	Conduite voile			
	barrer dans conditions musclées			
	H à la mer solo -3mn-			
CONDUITE MOTEUR	manœuvres solo ponton			
	manœuvres solo à couple			
	manœuvres solo catway			
SENS MARIN	choix de route performant/météo			
	RIPAM			
YAPLUKAYALER	Nav autonome cotier			
CHEF DE BORD YAKA	Timing+anticipation courants/marée			
	Maintenance voilier			
	conduite voile			
	manœuvre port			
	H à la mer solo -3mn-			
TRAVERSEES:				

GRILLE PROGRESSION YAKAPARTIR HABITABLES							
Nom du stagiaire:							
  école de croisière	Stages itinérants				NON ITINERANT		
		Jours:	Nuits:	1/2j:			
		1	2	3	4	5	Dates/nbre équipiers:
Type de séjour (WE,5j,man,plein ouest,yklouer,gd frais,7j,hauturier)							
Dates de nav							
Nbre de milles							total:
Nuits de nav							total:
Nbre d'équipiers							moyen:
B.E à Bord?							nbre avec:
En escadre							nbre avec:
Man. Solo?							nbre:
Temps de nav							moyen:
Zone de nav							
Houle maxi							
Vent maxi							
Niveau certifié							
Initiales Skipper							
TOTAL heures nav							
Observations:							
NIVEAU FINAL CERTIFIE :					DATE:		
Formateur national :					SIGNATURE:		
(skipper pro. Stcw95 et formateur FFV)							

STAGE 1

Emploi temps stage 1

Stage 1

Introduction : Le stage 1 de la formation AMV / est une formation « théorique », elle se fait en situation sur un voilier « yakapartir » en compagnie d'un skipper/moniteur professionnel « yakapartir »

Les séquences pratiques sur l'eau se feront en co-encadrement

Objectifs : Formation aux domaines de la sécurité et de l'animation et Sécuriser le contexte de la pratique

- Sécuriser le contexte de la pratique (mise en place et certification)
- Favoriser le développement d'attitudes préventives chez les pratiquants (mise en place)
- Entretenir l'engagement des pratiquants (mise en place)
- Permettre un temps de pratique maximal (mise en place)
- Réduire le temps de mise en œuvre des différents moments de la séance (mise en place)
- Faire de chaque temps de séance une occasion d'activité pour le pratiquant (mise en place)
- Construire et adapter les situations d'animation pour chaque projet de pratiquant.
- Faire de la situation de navigation une occasion d'apprentissage

Evaluations : La certification de l'UCC 1 se fera après :

- Epreuve de situation d'accident simulée en co-encadrement
- rédaction d'un rapport de cet accident.

ANNEXES

SEANCE DU ...		
OBJECTIF :		
PUBLIC : (âge, niveau)		EFFECTIF :
METEO	MAREES	MATERIEL
SITUATION 1		
MISE EN PLACE	CONSIGNES	
	REPERES	
SITUATION 2		
MISE EN PLACE	CONSIGNES	
	REPERES	
REMARQUES		

Stage pratique.

Introduction : Le stage pratique est la suite des deux stages théoriques 1 et 2. Il a pour but la mise en application des savoirs enseignés lors de ceux-ci, avec la confrontation du stagiaire AMV avec un public mais cette fois sans le formateur à bord. Le futur AMV va être plongé dans l'univers de travail pour lequel la formation le destine :

- Chez Yakapartir, si l'association le décide, en accord avec le formateur, le futur moniteur peut effectuer l'équivalent de 20 journées pendant laquelle il poursuit sa formation auprès des stagiaires Yaka et financer ainsi les 3 stages de formation CQP précédents (caution de 1650€ remboursée).
- Dans une autre structure : Dans ce cas la structure d'accueil et le responsable de formation se mettent en lien afin d'harmoniser les contenus et les méthodes de certification. C'est là le dernier but de ce stage : la certification des UCC 2, 3, 4, 5, et 6. Il dure 80 heures.

Objectifs :

- Mise en pratique des savoirs enseignés lors des stages théoriques.
- Confrontation avec un public support.
- Certification des UCC 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

Les unités de compétence :

UCC 1 : Sécuriser le contexte de la pratique

- a) Appliquer le dispositif de surveillance et d'intervention de la structure
- b) Réagir et/ou intervenir de façon adaptée en cas d'incident ou d'accident
- c) Prendre en compte la situation du jour pour adapter son matériel et sa zone de pratique ou bâtir son plan de navigation
- d) Maîtriser les manœuvres et interventions pour préserver les pratiquants et le matériel

UCC 2 : Favoriser le développement d'attitudes préventives chez les pratiquants

- a) Sensibiliser les pratiquants aux risques spécifiques de la navigation à venir (environnement, matériel, humain)
- b) Inciter les pratiquants à adopter des conduites collectives évitant d'aggraver une situation difficile vécue par le groupe
- c) Responsabiliser les pratiquants dans la préparation de leur matériel et de leur équipement personnel de navigation et de protection
- d) Mettre en place des situations permettant aux pratiquants d'expérimenter des comportements adaptés aux situations inhabituelles de navigation

UCC 3 : Permettre un temps de pratique maximal

- a) Réduire le temps de mise en œuvre des différents moments de la séance
- b) Faire de chaque temps de la séance une occasion d'activité pour le pratiquant
- c) Adapter et rythmer les situations en fonction des possibilités du public
- d) favoriser l'auto organisation des pratiquants

UCC 4 : Entretenir l'engagement des pratiquants

- a) Repérer et prendre en compte les attentes des pratiquants pour définir et faire évoluer un projet de navigation
 - b) Construire et adapter les situations d'animation pour chaque famille de projets
 - c) Faire de la situation de navigation une occasion d'apprentissage
 - d) Entretenir la convivialité et l'échange
- UCC 5 : Intervenir pour accélérer les progrès des pratiquants
- a) S'organiser pour comprendre l'activité du pratiquant
 - b) Interpréter les conduites
 - c) Orienter l'activité du pratiquant
 - d) Aménager la tâche proposée
- UCC 6 : Evaluer le niveau d'autonomie des pratiquants
- a) Créer les conditions de l'évaluation et favoriser l'autoévaluation de pratiquants
 - b) Situer les pratiquants dans leur progression sur les fondamentaux (technique, sécurité, sens marin, environnement)
 - c) Evaluer le niveau d'autonomie des pratiquants
 - d) Orienter le pratiquant vers les produits et activités du club (école, loisir sportif et compétitif...)

Evaluations : C'est, entre autre, l'objet du stage pratique.

Les évaluations seront continues lors de ce stage.

Néanmoins, le formateur du stage pratique devra mettre en place 3 épreuves de certifications.

Elles se présenteront sous la forme des séances d'encadrement en situation réelle. On y évaluera :

- Pour la première : les compétences du domaine sécurité, et spécialement l'UCC 2 (puisque l'UCC 1 a déjà été validée).
- Pour la seconde : les compétences du domaine animation.
- Pour la troisième : les compétences du domaine enseignement.

L'ordre devra être respecté.

Pour chacune des séances organisées, le stagiaire AMV devra préparer une « fiche séance » qui sera jugée par le formateur, et qui rentrera en compte dans la certification. Ces fiches seront conservées et jointes au dossier de formation.

La liste des critères d'évaluation se trouve dans la grille de suivi du livret de formation (voir annexe) qui a déjà été portée à connaissance du moniteur stagiaire lors des stages théoriques.

Le moment des mises en place de ces séances d'évaluation est laissé à la convenance du formateur de la structure d'accueil. Néanmoins, il est conseillé de ne pas les organiser de manière consécutive, afin de faire une progression des validations. Un rattrapage doit être organisé si nécessaire.

Déroulement du stage : le déroulement du stage est laissé à l'appréciation du formateur de la structure d'accueil. On pourrait penser qu'il va se dérouler en deux semaines consécutives. Cependant, certains points seront à respecter obligatoirement :

- Un accueil sérieux du stagiaire sera fait par le chef de Base (et/ou RTQ) et les formateurs. Cet accueil comporte :
 - Une présentation des locaux
 - Une présentation du personnel
 - Une présentation du fonctionnement de la structure et de son matériel
 - Une présentation du DSI
 - Une présentation des produits proposés
 - Une présentation des outils mis à sa disposition
- Une présentation du stage devra être faite et comportera :
 - La présentation du formateur. S'il y en aura plusieurs, les présenter et préciser à quel moment ils interviendront
 - La présentation d'un emploi du temps (horaires, déroulement et durée du stage)
 - Les objectifs du stage
 - Les certifications et le moment de leur mise en place
- Le formateur fera une lecture des contenus de formation des stages 1 et 2.
- Le formateur fera une lecture de la grille de suivi du stagiaire et lui fixera des objectifs personnels en cohérence.
- Les pièces administratives seront vérifiées, et le formateur montrera au stagiaire AMV la convention de délégation signée par la structure d'accueil et le responsable de formation
- Le stagiaire sera laissé en autonomie très progressivement. Le moniteur exercera sous la tutelle des formateurs et des R.T.Q. Autonomie signifie ici retrait partiel du formateur vis-à-vis du groupe encadré pour laisser d'avantage de place au stagiaire AMV.
- Les phases durant lesquelles le stagiaire AMV sera observateur donneront lieu à un retour conséquent. Une phase d'observation sans utilisation pédagogique est inutile.
- Au fur et à mesure que les certifications sont effectuées, le formateur remplira et signera les différentes parties qui lui sont réservées dans le livret de formation. Pour conclure la réussite de la formation, il signera l'attestation provisoire et rendra son dossier au nouveau moniteur qui le fera suivre avec les pièces nécessaires pour obtention du diplôme.

ANNEXES

Grille de certification.

UCC 1 Partie b et d			
Action du stagiaire dans la simulation d'incident simulée (épreuve pratique)			
	vu	ok	aki
<i>Intervention adaptée à la situation</i>			
- <i>Se dirige vers l'incident majeur</i>			
- <i>Observation et vigilance pendant la durée de l'incident (critère mouvement de tête, un fait extérieur à l'incident)</i>			
- <i>Utilise les moyens appropriés à la situation : Ex : moyen de communication, Talkie, signaux sonore, bras, moyen matériel...Nombre de personnes demandées en renfort (autres moniteurs, RTQ, CROSS, Pompiers...)</i>			
<i>Gestion du groupe</i>			
- <i>Consignes au reste du groupe sont en accord avec le DSI</i>			
- <i>Sécurise le reste du groupe (consigne au cours de l'incident et avant la séance)</i>			
Sécurisation des pratiquants liés à l'incident			
Priorise son choix d'intervention :			
1) Il s'occupe des personnes les plus en difficultés en premier			
2) S'occupe dans un deuxième temps du matériel			
- Débrayage sur l'homme à la mer et le récupère			
- Prise en charge du reste de l'équipage pour éviter « sur-accident »			
Gestion de son bateau H à la mer et manœuvres port et gestion équipage			
- vitesse appropriée			
- trajectoire maîtrisée			
- Abordage en sécurité			
- Topo sécurité cohérent			

- Conduite responsable vis-à-vis des personnes non impliquées dans l'incident			
Sécurisation de sa propre personne	vu	ok	aki
- Se décentrer de sa conduite			
- Résistance à la pression en situation de crise			
- Vérification du matériel de sécurité			
Rapport d'incident type voir SNSM vu en formation (écrit et présentation à l'oral)			
	vu	ok	aki
Rédaction du rapport et exposé oral			
- Clair et circonstancié			
UCC 1 Partie A et C			
	vu	ok	aki
Création d'un contexte d'une situation de navigation locale ou d'un autre lieu en prenant en compte les consignes du RTQ			
- <i>Explique le DSI dans cette situation</i>			
- <i>Choix de sa zone de pratique en fonction de la zone de navigation déterminée par le RTQ</i>			
- <i>choix du matériel de sécurité et préparation voilier en fonction du DSI et de la météo</i>			
- <i>Prise de renseignement et utilisation de la météo, condition de mer etc...</i>			
Gestion du départ et de l'arrivée à terre	vu	ok	aki
- Respect du timing			
- Amarrage en sécurité			
- Effectue le topo systématiquement			
- Détermine la procédure de départ (collective ou individuelle)			

UCC 2 Partie A et C			
Prévention			
	vu	ok	aki
Environnement			
- Explication de la zone de navigation et de ses difficultés			
- Visualiser la zone de navigation en s'appuyant sur des repères fixes (terrestres ou maritime)			
- Les difficultés majeures sont elles annoncés ?			
Matériel			
- Annoncer les précautions d'utilisation spécifiques au support de façon à garantir la sécurité du pratiquant			
- Vérifier, adapter, régler le matériel			
- Vérification de la tenue de navigation des pratiquants (gilet, combinaison, bottillons...)			
Humain			
Oral :			
- Information sur les risques d'une activité en plein air : Protection solaire (crème solaire, casquette, lunette)			
Ecrit			
- Risque traumatique			
UCC 2 Partie b et d			
Communication			
	vu	ok	aki
Les procédures de communication ont-elles été transmises aux pratiquants ?			
- Les moniteurs doivent connaître le prénom des stagiaires			
- Fait reconnaître les zones d'abri			
- Expérimente les procédures d'attente et d'intervention			

UCC 3			
Partie A			
	vu	ok	aki
- Le temps de séance est il respecté ?			
- Le matériel pédagogique est il prévu en amont?			
- Le programme est il préparé ?			
- Le temps de pratique est il supérieur au temps de mise en place ?			
Partie B			
	vu	ok	aki
- Favorise t il une dynamique de groupe?			
- Consignes de circulation sur l'eau sont elles données?			
Partie C			
	vu	ok	aki
- Prévoit-il des temps de récupération?			
- Les Moments et la durée des feed-back avec son groupe sont ils appropriés?			
- Prend-il en compte les caractéristiques du public dans sa séance? (rythme et charge)			
- Varie-t-il les situations au cours de la séance?			
Partie D			
	vu	ok	aki
- Utilise-t-il la l'inventaire proposé			
- Consigne de préparation			
- Consigne de rangement du matériel			

UCC 4			
Partie A			

	vu	ok	aki
- Connaissance de la démarche d'enseignement yaka			
- Le stagiaire connaît il les attentes des pratiquants?			
- Utilisation d'une fiche de suivi individuel de chaque pratiquant est elle proposée			
- Le projet doit correspondre aux attentes de navigation des pratiquants			
Partie B			
	vu	ok	aki
- Utilise le matériel existant dans la structure en fonction des attentes du public			
Partie C			
	vu	ok	aki
- Fixe des objectifs à atteindre en fonction du niveau des pratiquants			
- Règle les supports pour faciliter le pilotage			
- Etre capable de mettre en place une situation obligeant à la création d'un moment d'apprentissage			
Partie D			
	vu	ok	aki
- Adapte son discours et son attitude au public			
- Il est à l'écoute des pratiquants			

UCC 5			
	vu	ok	aki
Partie A Observation			
Est-ce que le stagiaire prend du temps pour observer le comportement des pratiquants?			
Le placement du stagiaire est il adapté à ce qu'il souhaite observer?			
Le moniteur connaît-il la grille de progression pour avoir des repères définis et explicables vis-à-vis des pratiquants			
Instaure-t-il le dialogue avec ses pratiquants (Retour « feed back »)			
Partie B Analyse			
	vu	ok	aki
Connaissance des repères interne et externe Modalité de certification: Test écrit			

Utilise en situation ces repères dans l'analyse du comportement des pratiquants.			
Etre capable de lister les causes d'échec à partir d'une observation			
- Sur l'eau			
Et/ou			
- D'un repère d'images de référence			
Et/ou			
- A l'écoute du pratiquant			
Partie C Intervention			
	vu	ok	aki
Est-ce qu'il donne des critères de réussite?			
Réalise t'il une démonstration au bon moment et la justifie?			
Donne-t-il des consignes?			
Donne-t-il des repères?			
Partie D Régulation			
	vu	ok	aki
Adapte t'il la situation proposée en fonction des résultats observés (simplifie, complexifie)			
- Par les consignes			
OU			
- Par le matériel			
OU			
- Par les commandes			
Individualise-t-il ses consignes à partir d'une même mise en place?			

UCC 6			
	vu	ok	aki
Il organise l'évaluation en continue ou par la mise en place de situations spécifiques			
Il donne des occasions aux stagiaires pour s'auto évaluer?			
Etre capable d'évaluer ses pratiquants en référence à la carte de progression?			
Utilisation de la carte de progression par les pratiquants			
Connaître les prestations du club et les proposer?			

FIN DE LA FORMATION

Documents consultables

- Ouvrage « Enseigner la voile », Philippe Delhaye.
- DVD « Enseigner la voile », FFV, Philippe Delhaye.
- « Formation Modulaire du moniteur FFVoile », Jacques Cathelineau, Christian Target.
- « Formation AMV Ligue Côte d'azur de voile », formateurs de la Ligue, Jacques Hublet.
- « Guide à l'usage des formateurs de moniteur FFVoile 2006 », formateurs de la Ligue Côte d'Azur de voile, Jacques Hublet.
- « Formation AMV Ligue Poitou-Charentes de voile », formateurs de la Ligue, Dominique Mallochet.